

Informations pratiques

GEM, Groupe d'Entraide Mutuelle, Vannes
Horizons

24, rue Richemont

56000 Vannes

Bus lignes 3 – 4 – 6 — 8 Arrêt Pasteur

Ouverture 9h30-12h / 13h30-17h30



02 97 54 03 33



vanneshorizons@wanadoo.fr



www.gemvanneshorizons.weebly.com



Gem Vannes Horizons

Notes

**Lors de la 1ere rencontre, l'attestation
de responsabilité civile est obligatoire.**

Nos partenaires



socomore



GEM

Loi du 11 février 2005

Groupe d'Entraide Mutuelle

Association loi 1901

Un projet associatif reposant sur l'engagement et les ressources de ses adhérents pour gérer en autonomie l'association...

Le projet associatif repose essentiellement sur l'implication de chaque adhérent (dès 18 ans) pour :

- Développer des liens
- Être autonome, co animation entre adhérents, valoriser les compétences
- Participer à la vie associative
- Être présent à l'atelier citoyen
- Découvrir des activités extérieures au GEM (manifestations partenariales, culture, loisirs...)
- Développer des projets artistiques,...
- Intervenir vers le grand public, les professionnels, les étudiants
- Développer la citoyenneté par la représentation des usagers dans les commissions et instances

Vidéo	Lundi 14h-17h
Jeux de Société	Lundi/Jeudi 14h-17h
Créativité	Lundi/Jeudi 14h-16h
Cuisine	Mardi/Jeudi 9h30-14h
Numérique	Du Lundi au Vendredi 14h
Bricolage	Jeudi 14h-17h
Théâtre	Mardi 14h-16h
Ecriture Chant Karaoké 1 semaine sur 2	Mercredi 14h
Photo	Vendredi 14h
Balade	Vendredi 14h
Atelier Citoyen	Tous les 2 mois

Un « contrat de découverte » visant à identifier le projet associatif, la co animation entre adhérents (es)...(Cf. arrêté du 27 juin 2019) :

- cotisation mensuelle pour l'accès aux ateliers
- réflexion sur le sens de son adhésion

Tarifs cotisation mensuelle/adhésion annuelle

1 atelier.....5€/mois ou 9€/mois
 2 ateliers12€/mois
 3 ateliers et plus.....15€/mois
 Fonctionnement associatif3€/mois

Ateliers avec le soutien d'un prestataire (soutien technique)

Vidéo..... 20€/mois
 Photo..... 15€/mois
Adhésion annuelle.....14€

(Invitation aux assemblées générales...)